



## MOT D ORDRE INTERSYNDICALE 13 FEVRIER 2015

Afin d'apporter des précisions sur les actions et les personnels concernés par le mouvement intersyndical commencé le 12 février

Veillez trouver les éléments de réponse suivants :

**Ce mouvement social concerne l'ensemble des contractuels et des fonctionnaires de notre établissement.**

### LES ACTIONS

**RALENTISSEMENT DE L ENSEMBLE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE : COURRIER MAIL TELEPHONE**

**LES PERMIS DE CHASSER : LE NON TRAITEMENT DES DEMANDES DE PERMIS DE CHASSER AINSI QUE L'ARRET DE L'ENVOI DES CONVOCATIONS A L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER**

**LA MISE EN PLACE D'UNE REPONSE AUTOMATIQUE SUR LA MESSAGERIE ET LE RAJOUT AUX REPONSES PAR MAIL OU COURRIER DE LA MENTION SUIVANTE**

### *Message intersyndical*

*« En raison du mouvement social des personnels contractuels de l'ONCFS, en attente d'améliorations statutaires depuis 15 ans, les dossiers et messages seront traités sans garantie de délais »*

**D'autres actions suivront.**

